

Le secrétaire général du Syndicat Unitaire de
l'Inspection pédagogique

à

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale et de
la Jeunesse

Monsieur le ministre,

Vous avez déclaré vouloir « *positionner dès la rentrée de septembre 2023 un maximum de formations hors du temps devant élèves pour atteindre un objectif de 100 %* » à la rentrée 2024, en « *prévoyant des formations sécables, en développant l'offre de formation sur site ou en distanciel* ».

Cette volonté a été traduite en académie par des injonctions aux corps d'inspection, exigeant de revoir dans l'urgence la programmation des formations. C'est toute notre activité qui est impactée par cette demande, dont les conséquences ne semblent pas avoir été complètement évaluées par vos services et qui vont affecter les animations pédagogiques, les réunions d'équipes, les réunions de préparation des examens telles que les commissions d'élaboration et de tests de sujets, ou encore les évaluations d'établissement.

Déjà, de nombreux enseignants avec lesquels nous collaborons de longue date pour la formation, l'accompagnement des équipes et les opérations d'examen, nous font part de leur décision de mettre fin à leur engagement, tant ces nouvelles dispositions auront un impact sur l'organisation de leur vie professionnelle et familiale. Pour les inspectrices et les inspecteurs, dont j'ai déjà pu vous faire part de la souffrance et de l'état d'épuisement d'un grand nombre d'entre eux, cette nouvelle contrainte vient encore dégrader un peu plus leurs conditions de travail et l'équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle.

Aussi, il est de notre responsabilité de vous alerter sur la lourde menace que fait peser cette nouvelle organisation sur la formation continue des enseignants et plus généralement, sur notre capacité à conduire notre mission essentielle d'accompagnement et de conseil aux équipes et aux établissements.

Il serait paradoxal pour la réussite des élèves, que la volonté de réduire les absences non remplacées induise une diminution de la formation des enseignants.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir adresser un message aux rectrices et recteurs pour que leurs demandes prennent en compte l'ensemble des enjeux et ne puissent pas dégrader la formation continue qui reste un vecteur essentiel de l'amélioration du service public d'enseignement.

Je vous prie de croire, Monsieur le ministre, en l'expression de mes meilleures salutations.



Eric Nicollet
Inspecteur de l'Éducation nationale
Secrétaire général du SUI-FSU